

SENATE



SÉNAT

CANADA

**RAPPORT PROVISOIRE
ÉPIDÉMIE DE TUBERCULOSE BOVINE EN ALBERTA**

**Comité sénatorial permanent
de l'agriculture et des forêts**

L'honorable Ghislain Maltais
Président

L'honorable Terry M. Mercer
Vice-président

Décembre 2016

This report is also available in English.
www.senate-senat.ca/AGFO.asp.

Des renseignements sur le comité sont donnés sur le site :
www.senate-senat.ca/AGFO.asp

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 24 novembre 2016 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénateur Maltais propose, appuyé par l'honorable sénateur Dagenais,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé, pour en faire rapport, à examiner l'état actuel de la situation concernant l'apparition de cas de tuberculose bovine dans le Sud-Est de l'Alberta, la mise en quarantaine d'exploitations agricoles en Alberta et en Saskatchewan et l'imposition de contrôle de déplacement du bétail. L'accent sera mis sur :

a) les facteurs qui expliquent l'apparition de la maladie,

b) les mesures prises par le gouvernement fédéral et les autorités compétentes pour contrôler la propagation de la maladie et l'éradiquer du cheptel bovin du Canada,

c) les retombées possibles sur le secteur bovin du Canada.

Que le comité soit autorisé à se réunir le mardi 29 novembre 2016, de 16 heures à 17 heures, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 12-18(1) du Règlement soit suspendue à cet égard;

Qu'en conformité avec l'article 12-18(2)b(i) du Règlement, le comité soit autorisé à se réunir du lundi 2 janvier 2017 au lundi 30 janvier 2017, inclusivement même si le Sénat est ajourné à ce moment pour une période de plus d'une semaine;

Que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 28 février 2017 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Par suite de la découverte d'un cas de tuberculose bovine en Alberta, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (ci-après le Comité) a été autorisé à mener une étude sur la situation concernant quelques producteurs de l'Alberta et de la Saskatchewan. Plus précisément, l'étude porte surtout sur les facteurs à l'origine de l'écllosion de la maladie, les mesures prises par le gouvernement fédéral et les autorités compétentes pour contrôler sa propagation et son éradication dans le cheptel du Canada et les effets possibles sur l'industrie canadienne du bétail.

Le 29 novembre 2016, le Comité a entendu le D^r Harpreet S. Kochhar, vérificateur en chef pour le Canada et vice-président associé de la Direction générale des opérations de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ainsi que M. Rosser Lloyd, directeur général de la Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Direction générale des programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Durant leur témoignage, ces personnes ont abordé les sujets suivants :

- Les moyens de transmission de la maladie.
- Les programmes de compensation destinés aux producteurs dont le bétail est abattu ou mis en quarantaine.
- Les mesures que l'Agence canadienne d'inspection des aliments a prises pour mener efficacement les tests en Alberta et en Saskatchewan, remonter à la source de contamination et démontrer la validité du statut « indemne de tuberculose » des bovins du Canada.
- Le Programme national d'éradication de la tuberculose bovine en vigueur au Canada depuis 1923.
- Le programme d'inspection adéquat qui sert à détecter efficacement les cas de maladie dans les abattoirs canadiens inspectés par les autorités fédérales.
- La durée de l'enquête menée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.
- Le bilan sur la tuberculose bovine en Amérique du Nord et ses effets possibles sur le commerce canado-américain.
- Les cas de tuberculose bovine aux États-Unis.
- Les répercussions potentielles de la découverte de ce cas sur la salubrité des aliments et la santé publique.

Si la situation s'aggrave, le Comité entend organiser d'autres réunions à propos de cette étude.

TÉMOINS:

Mardi 29 novembre 2016

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Rosser Lloyd, directeur général, Direction des programmes de gestion des risques de l'entreprise, Direction générale des programmes.

Agence canadienne d'inspection des aliments :

Dr. Harpreet S. Kochhar, Ph.D., vétérinaire en chef pour le Canada et vice-président associé, Direction générale des opérations.